

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 13 novembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, treize novembre à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Lisières de L'Oise, légalement convoqués, se sont réunis à la salle Simone Veil au Complexe Sportif Culturel Intercommunal à Couloisy, sous la présidence de M. Franck SUPERBI.

**Etaient présents :**

**Titulaires :**

Mme Agnès BACHELART, M. Laurent BARGADA, M. Eric BEGUIN, Mme Corinne BETRIX, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Anne BROCVIELLE, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christian DEBLOIS, Mme Anne-Marie DEFRANCE, M. Yves DELCELIER, Mme Florence DEMOUY, Mme Karine DUTEIL, M. Bernard FAVROLE, M. Gérard FLEURY, M. Etienne FRERE, M. Jean-Louis GOURDON, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Alain MAILLET, Mme Virginie PARMENTIER, M. Michel POTIER, Mme Catherine RIGALT, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI, Mme Nicole TUAL (28)

**Absent(s) ayant donné procuration à :**

Mme Jocelyne BRASSEUR donne procuration à M. Jean-Louis GOURDON, M. Guillaïn DE FRANCE donne procuration à M. Christian DEBLOIS, M. Stéphane DECULTOT donne procuration à Mme Corinne BETRIX, M. Stéphane DUTILLOY donne procuration à Mme Florence DEMOUY, M. Sylvain GOUPIL donne procuration à Mme Virginie PARMENTIER, M. Yves LOUBES donne procuration à M. Jean-Marie BOUCHEZ, Mme Sylvie VALENTE-LE HIR donne procuration à M. Alain MAILLET (7)

**Absent(s) et absent(s) excusé(s) :**

Mme Maryse CHAMPEAU, M. Michel KMIEC, M. Michel LEBLANC (3)

**DEL2025-87 Attribution de l'appel d'offres pour la mise en concurrence des contrats  
d'assurance de la collectivité**

**Rapporteur : Monsieur Franck SUPERBI**

Monsieur Président rappelle à l'Assemblée délibérante la volonté de lancer un appel d'offres en 2021 à effet au 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour l'ensemble des assurances de la Communauté de Communes des Lisères de l'Oise pour une durée de 4 ans.

Un accord-cadre avait été conclu et délibéré en Conseil Communautaire du 2 décembre 2021 pour une durée de 4 ans avec la faculté de résiliation annuelle pour chacune des parties sous réserve de respecter un préavis de 6 mois.

Le marché arrivant à terme au 31 décembre 2025, il était nécessaire de lancer un nouveau marché pour la mise en concurrence des contrats d'assurance de la collectivité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Ce dernier se décompose en 6 lots :

- Lot n° 1 - Dommages aux biens et des risques annexes
- Lot n° 2 - Responsabilités civiles et des risques annexes
- Lot n° 3 - Véhicules et des risques annexes
- Lot n° 4 - Protection juridique de la collectivité
- Lot n° 5 - Protection fonctionnelle des agents et des élus
- Lot n° 6 - Prestations statutaires

Prestations supplémentaires éventuelles – alternatives :

La présente consultation présente des prestations supplémentaires suivantes :

- Lot n° 2 – Assurance des responsabilités civiles et risques annexes
  - Prestation supplémentaire éventuelle n° 1 : Atteintes à l'environnement

La prestation supplémentaire, si elle est retenue, doit être prise dans sa globalité en complément de l'offre de base. (article 4.4 du règlement de consultation)

Solution alternative :

La présente consultation présente une solution alternative :

- Lot n° 2 - Assurance des responsabilités civiles et risques annexes

Le dossier de consultation comporte une solution de base et une solution alternative portant sur le niveau de franchise. (article 4.2 du règlement de consultation).

- Lot n° 6 – Risque statutaire

Le dossier de consultation comporte une solution de base et une solution alternative portant sur le niveau de franchise et le pourcentage de remboursement. (article 4.2 du règlement de consultation).

L'appel d'offres a été publié sur le profil acheteur le 16 juillet 2025, au BOAMP et au JOUE. La date de remise des offres était fixée au 5 septembre 2025 à 12 heures.

La collectivité a reçu les plis suivants :

**1. LISTE DES PLIS**

Nombre de plis reçus : **5**

Nombre de plis reçus dans les délais : **5**

Nombre de plis reçus hors délais : **0**

## 2. CANDIDATS SOUMISSIONNAIRES AYANT DÉPOSÉ UNE OFFRE

LOT	CANDIDAT
Lot n° 1 -Dommages aux biens et risques annexes	<b>GROUPAMA PVL</b>
Lot n° 2 – Responsabilités civiles et risques annexes	<b>GROUPAMA PVL</b>
Lot n°3 – Véhicules à moteur	Pas de réponse – Lot infructueux
Lot n° 4 – Protection juridique	<b>BRISSET / CFDP</b>
	<b>SARRE ET MOSELLE / CFDP</b>
	<b>2C COURTAGE / GROUPAMA PJ</b>
Lot n° 5 – Protection fonctionnelle élus et agents	Pas de réponse – Lot infructueux
Lot n° 6 – Risques statutaires	<b>RELYSENS SPS / RELYENS MI</b>

Les candidatures de l'ensemble des sociétés sont complètes et conformes.

La durée du marché est conclue pour une durée d'un an reconductible 3 fois avec une faculté de résiliation annuelle par chacune des parties sous réserve de respecter un préavis de 6 mois.

La CAO s'est réunie le 29 octobre 2025 pour l'analyse des offres. L'analyse a été réalisée selon les critères retenus dans le règlement de consultation.

### Le vote de la Commission Appels d'Offres a débouché sur un classement pour chacun des lots :

LOT	CANDIDAT
Lot n° 1 -Dommages aux biens et risques annexes	<b>GROUPAMA PVL</b>
Lot n° 2 – Responsabilités civiles et risques annexes	<b>GROUPAMA PVL</b>
Lot n°3 – Véhicules à moteur	Aucune offre – Lot infructueux
Lot n° 4 – Protection juridique	<b>2C COURTAGE / GROUPAMA PJ (note globale 94,75)</b>
Lot n° 5 – Protection fonctionnelle élus et agents	Aucune offre – Lot infructueux
Lot n° 6 – Risques statutaires	Lot infructueux – Disparition du besoin



**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.519-2 à 12,

**Vu** le Code des assurances,

**Vu** le Code de la Commande Publique (article L1 à L6),

**Vu** l'avis d'appel public à la concurrence envoyé à la publication le 16 juillet 2025 et fixant au 5 septembre 2025 à 12h00, la date limite de réception au marché « Mise en concurrence des contrats assurance de la collectivité »,

**Vu** les offres reçues,

**Vu** l'avis de la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 29 octobre 2025,

**Considérant** le besoin de relancer le marché public concernant le renouvellement des contrats d'assurances de la Communauté de Communes arrivés à échéance au 31 décembre 2025,

Après avoir délibéré, les Membres du Conseil Communautaire ont, Adopté à l'unanimité :

- **Approuvé** le choix de la commission d'appel d'offres en date du 29 octobre 2025 et d'attribuer les lots n° 1, n° 2, n°4 ;

- Lot n° 1 – Dommages aux biens – GROUPAMA PVL
- Lot n° 2 - Responsabilité civile – GROUPAMA PVL
- Lot n° 4 – Protection juridique- 2C COURTAGE/GROUPAMA PJ

- **Autorisé** Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

- **Inscrit** au budget les crédits correspondants.

Nombre de membres en exercice :	38
Nombre de membres présents :	28
Nombres de suffrages exprimés :	35
Pour :	35 Mme Agnès BACHELART, M. Laurent BARGADA, M. Eric BEGUIN, Mme Corinne BETRIX, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Anne BROCVIELLE, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Guillain DE FRANCE, M. Christian DEBLOIS, M. Stéphane DECULTOT, Mme Anne-Marie DEFRANCE, M. Yves DELCELIER, Mme Florence DEMOUY, Mme Karine DUTEIL, M. Stéphane DUTILLOY, M. Bernard FAVROLE, M. Gérard FLEURY, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Alain MAILLET, Mme Virginie PARMENTIER, M. Michel POTIER, Mme Catherine RIGAULT, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI, Mme Nicole TUAL, Mme Sylvie VALENTE-LEHIR
Contre :	
Abstention :	
Date de convocation :	6 novembre 2025

Le Président

M. Franck SUPERBI

